

Résumé de l'adresse des officiers municipaux et de la société populaire de la commune de Salins (Jura) qui félicitent la Convention nationale sur ses travaux et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794)
 Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Résumé de l'adresse des officiers municipaux et de la société populaire de la commune de Salins (Jura) qui félicitent la Convention nationale sur ses travaux et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 601;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24597_t1_0601_0000_4

Fichier pdf généré le 21/07/2021

17

La société populaire de Lyons-la-Forêt (1) écrit à la Convention nationale qu'elle lui fait passer un calice avec sa patène, 105 liv. 3 s. en numéraire, 285 liv. 10 s. en assignats, 2 chemises et 10 onces de charpie.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (2).

18

Les officiers municipaux et la société populaire de la commune de Salins, département du Jura, témoignent leur admiration et leur reconnaissance à la Convention nationale sur ses glorieux travaux, l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce que le bonheur du peuple soit parfaitement consolidé, et lui adressent le procès-verbal de la fête à l'Etre suprême, qui a été célébrée dans cette commune le 20 prairial.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

19

Les citoyens composant la société populaire de Grenoble, département de l'Isère, écrivent à la Convention nationale pour lui rendre un témoignage authentique de l'activité, du zèle et de l'énergie de deux de ses membres, les citoyens [Laporte] et Albitte.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (4).

20

L'agent national près le district de Saint-Céré (5) annonce à la Convention nationale qu'il vient de faire partir pour Paris 410 marcs d'argent, provenant des églises de ce district; qu'à la voix du représentant du peuple Bô, le bandeau de l'erreur est tombé, le fanatisme a été anéanti, et que la fête de l'Etre suprême a été célébrée dans toutes les communes avec cette joie pure, cette reconnaissance pour la Convention, qui caractérise les républicains.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des revenus nationaux (6).

- (1) Eure.
- (2) P.V., XLII, 236.
- (3) P.V., XLII, 236.
- (4) P.V., XLII, 236.
- (5) Lot.
- (6) P.V., XLII, 236.

21

La société populaire des quatre communes réunies des Loges, Bordeaux, Bénouville et Saint-Clair, département de la Seine-Inférieure, district de Brutus-Villiers, témoigne son indignation sur l'attentat dirigé contre Collot-d'Herbois : elle félicite la Convention nationale d'avoir si bien dirigé la marche de notre marine, que la flotte nourricière est entrée dans nos ports, et elle applaudit au décret qui proclame l'existence de l'Etre suprême.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[La Sté des 4 comm. réunies Les Loges, Bordeaux, Bénouville et St. Clair, à la Conv.; 6 prair. II] (2).

Représentans

Nous ne pouvons vous nier que la république entière a tressailli de joie en entendant les nouvelles que votre sagesse judiciaire a livré au glaive de la Loy les assassins qui ont tenté porter un attentat contre les personnes de Collot [d']Herbois et Robespierre, nos dignes Représentans; C'étoit, et c'est encore l'ouvrage et machinations de cet infâme pith et Cobourg qui sème leur guinée à des lâches et vils personnages, qui ne craignent pas de porter les coups les plus fatals à la patrie. ô patrie, souffriras-tu encore plus longtems, dans ton digne sein, des conspirateurs qui toutrage continuellement ? ce sont encore des monstres qui t'entourent et te caresse; mais ile fait finet (*sic*) que pour mieux te trahir et tâcher de renouer les fers que tu as si justement cassés; Citoyens Représentans, votre vigilance active à émaner des sages Loix devroit pourtant inspirer au Républicain, et même à tout individu, de puiser dans ces Loix les sages morales qui doivent perfectionner l'homme vertueux à faire le bien général[;] aux mépris de tous ces principes, il s'en glisse toujours de pervers, et qui tâche de tourner en ridicule tout ce qui émane de votre sagesse; ces crimes resteront-ils impunis ? Non, Citoyens, nous avons toujours l'œil ouvert, et nous sommes en garde pour découvrir ceux qui tente à influencer sur le peuple, pour à celle fin de les livrer sur le champ devant les tribunaux compétens[;] pourquoi, donc, nous vous félicitons d'avoir fait agir révolutionnairement les ressorts de la S^{te} Guillotine, pour purger le sol de la Liberté de pareils sujets tels qu'étoient les assassins de Collot [d']herbois et Robespierre. Nous portons aussy gravé dans notre cœur le courage et la valeur du Citoyen Geffroy, et nous sommes dans l'intention de l'imiter ou de mourir au poste où nous sommes et serons attachés;

Nous vous félicitons aussy de ce que vous avés renforcé et si bien posé la marche de notre marine pour combattre les féroces Anglais; les anglais ont vu que le républicain, conduit par la sagesse et la vertu, et dégagé des traîtres, est invincible; leur courage a fait que la flotte nourricière est arrivée dans nos ports; pith ne sèmera plus ses pamphlets

- (1) P.V., XLII, 237.
- (2) C 314, pl. 1257, p. 4.